



HAL
open science

Rumeur

Philippe Aldrin

► **To cite this version:**

| Philippe Aldrin. Rumeur. Encyclopaedia Universalis, 2006. halshs-03848831

HAL Id: halshs-03848831

<https://shs.hal.science/halshs-03848831v1>

Submitted on 11 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RUMEUR

De la « Grande Peur » de la Révolution française (Lefebvre, 1932) aux « thèses » sur les attentats du 11-Septembre, des rumeurs accompagnent tous les moments forts du temps public, le plus souvent sous la forme de contre-versions à la version « officielle » des événements. Hier comme aujourd'hui, la chronique des contemporains rend compte en s'étonnant de la fortune de tels récits où l'in vraisemblable côtoie l'actualité immédiate. Les sciences sociales ont très tôt témoigné de l'intérêt pour le phénomène social des rumeurs et les phénomènes voisins que sont la diffusion des fausses nouvelles, les nouveaux récits du folklore populaire ou le commérage. L'émergence au XIX^e siècle de la « société de masse » — d'ailleurs contemporaine et inspiratrice de la sociologie naissante — et l'apparition successive de nouveaux moyens de communication de masse (de la presse à grand tirage à internet) n'ont pourtant cessé de modifier les modes de manifestation sociale de ces phénomènes. Cette instabilité des formes positives de la rumeur explique en grande partie le caractère disparate de son traitement scientifique tout au long du XX^e siècle. Et derrière les fausses évidences du sens commun, la notion de « rumeur » recouvre aujourd'hui encore des réalités et des enjeux de connaissance différents pour les néo-folkloristes (Renard, 1999), les spécialistes des sciences de l'information-communication (Froissart, 2002) ou les sociologues (Reumaux, 1994 ; Aldrin, 2005).

Dans le langage commun, le terme « rumeur » désigne une nouvelle non vérifiée qui se propage rapidement dans le public. D'un usage courant, il est appliqué à toute nouvelle incertaine dont la diffusion semble échapper aux dispositifs sociaux qui assurent de façon habituelle la certification et la promotion publique des informations (médias journalistiques, autorités étatiques, académiques ou religieuses). L'association traditionnelle du terme avec le verbe « colporter » souligne le caractère tout à la fois officieux, anonyme et indénombrable attaché à sa transmission. Pour la morale commune, le colportage de rumeurs renvoie à la crédulité suiviste des foules ou à l'image tout aussi condamnable de la commère et du calomniateur. La qualification de la rumeur comme objet scientifique ne s'est départie que lentement de cette acception commune et des connotations qu'elle charrie.

FAUSSES NOUVELLES ET PSYCHOPATHOLOGIE DES MASSES

D'abord convoquée pour servir la « psychologie des foules » (Le Bon, 1895 ; Tarde, 1901), la rumeur attise très vite la curiosité des « psychologues sociaux » qui l'envisagent comme la mécanique de diffusion des fausses informations (Kirkpatrick, 1932). L'analyse behavioriste prolonge fidèlement cette vision épidémiologique en voyant dans les rumeurs un phénomène modèle pour mathématiser la communication sociale (Dodd, 1955). L'exploitation de nouveaux médias de masse (cinéma, radio) par les propagandes totalitaires et bientôt pour les opérations psychologiques entre belligérants renouvellent le questionnement sur les rumeurs. A partir d'expériences conduites en laboratoire pendant la Seconde Guerre mondiale, les psychosociologues américains Allport et Postman affirment que les rumeurs surgissent quand le sens d'un événement qui suscite l'intérêt du corps social reste ambigu. Selon eux, les rumeurs relèvent plus fondamentalement d'une maladie de l'inconscient collectif, agissant lors des situations anormales (crise, guerre, catastrophe) comme « *un transfert d'agressivité* » du corps social sur les autorités ou un groupe minoritaire (Allport & Postman, 1947).

RETOUR À LA SOCIABILITE ORDINAIRE

Progressivement, des travaux ethnographiques (Paine, 1967) et microsociologiques (Elias & Scotson, 1965) amendent cette approche anomique pour réintroduire dans l'analyse des rumeurs les problématiques de la sociabilité ordinaire. Ils analysent le rôle des rumeurs dans la conflictualité sociale, l'intention des colporteurs et, donc, les différents usages que les acteurs sociaux font des récits de rumeurs. Si Elias voit également à l'œuvre dans le commérage la « *sociodynamique de la stigmatisation* » (entre « établis » et « marginaux », et plus largement entre *in-group* et *out-group*), il affirme que le commerce des ragots est surtout un moyen pour les membres l'*in-group* de flétrir l'*out-group* tout en réactivant leurs normes et valeurs distinctives (Elias & Scotson, 1965). A la fin des années 1960, à côté du *paradigme psychopathologique* encore dominant (Morin, 1969), s'impose donc un *paradigme transactionnel* davantage attentif à la dimension d'échange social et informationnel du phénomène ainsi qu'à ses propriétés cohésives et normatives (Hannerz, 1967). Avec les outils de l'interactionnisme symbolique, le sociologue américain Shibutani repère ainsi les logiques sociales communes aux formes routinières et anomiques de rumeurs. Il réfute l'héritage du sens commun qui assimile la rumeur à un message erroné et définit le phénomène comme une « *transaction collective* » où les acteurs sociaux mutualisent leurs connaissances pour donner une interprétation collectivement acceptable à une situation inhabituelle. Shibutani qualifie de « *coopération* » le processus de création et d'échange d'une rumeur et affirme que cette prise en charge collective du sens des événements s'active sous la forme d'une « *chaîne improvisée d'information* » en cas de défaillance (par discrédit ou mutisme) des canaux officiels et publics de diffusion des nouvelles (Shibutani, 1966).

En quittant la tutelle psychologique (et les expériences *in vitro*) pour d'autres traditions d'analyse (et l'observation *in situ*), l'étude des rumeurs accomplit un mouvement vers l'univers vécu des acteurs sociaux et opère une rupture salutaire avec le sens commun. L'ombre trompeuse de la foule se dissipe, et la posture morale comme le diagnostic pathologique refluent, y compris dans la théorisation psychosociologique : « *les rumeurs ne sont pas aberration pathologique ou expression temporaire, crise ou déchirure, mais mode d'expression privilégié de la pensée sociale* » (Rouquette, 1975, p. 8) / « *Les rumeurs passagères et les ragots sont une transaction instrumentale dans laquelle A et B échangent des informations afin d'obtenir plus d'informations, de considération, de pouvoir, d'amusement, d'argent, de contrôle social, ou n'importe quel autre stimulus matériel ou psychologique susceptible de satisfaire leurs besoins, désirs ou attentes* » (Fine & Rosnow, 1976, p. 130).

RUMEURS ET HISTOIRE SOCIALE DE L'OPINION

À ce titre, la rumeur est sans doute le plus vieux média du monde (Kapferer, 1987), sinon le plus spontané pour faire connaître une nouvelle (Balard *et al.*, 1994). Mais la persistance des rumeurs dans les « sociétés de communication » démontre qu'on ne peut réduire le phénomène à une technique de transmission, le bouche-à-oreille. Pour ceux qui l'entendent et la répètent, une rumeur possède la valeur d'une révélation, c'est-à-dire d'une nouvelle inédite censée dévoiler une vérité jusque-là cachée. De la rumeur d'Orléans (des jeunes filles enlevées dans les cabines d'essayage de boutiquiers juifs) à celle du Pentagone (aucun avion détourné par des terroristes n'aurait frappé le secrétariat américain à la Défense), les récits de rumeurs sont toujours construits sur le franchissement d'une ligne du secret, réelle ou fantasmée. Pour produire cet effet de dévoilement, les récits de rumeurs empruntent et combinent principalement quatre types narratifs classiques : la faute, la trahison, le complot et le mal dissimulé. Le principe de dévoilement confère aux rumeurs une valeur particulière d'information qui conditionne toute leur économie sociale, et notamment les formes spécifiques de leur énonciation en public : recours aux registres de la confiance, référence à une source indiscutable (l'ami d'un ami ou le nombre anonyme), marques de la clandestinité (usage du conditionnel).

Plus qu'un média rudimentaire et populaire, le phénomène des rumeurs correspond donc à la trajectoire d'une révélation non vérifiée dans la société et aux changements d'attitude qu'elle provoque. Les rumeurs de pénurie, les lynchages populaires et les paniques boursières en figurent la forme paroxystique et rappellent que les récits de rumeurs s'emprennent des éléments culturels et des préoccupations des univers sociaux qu'ils traversent. C'est cette propriété des rumeurs qu'explore le courant dit des « rumeurs et légendes urbaines » (Renard, 1999), de loin le plus prolifique sur le phénomène depuis les années 1980, en inventoriant les légendes du folklore populaire contemporain (les alligators dans les égouts de New York, les touristes enlevés par des trafiquants d'organes, *etc.*). Pour autant, il ne s'agit pas de voir dans les rumeurs la résurgence d'une quelconque « pensée primitive » (Rémy, 1999). Mais bien plutôt, comme le font les précieuses monographies historiques sur le sujet (Corbin, 1990 ; Caron, 2003), la résonance d'une opinion commune qui trouve dans un événement, avéré ou fictif, l'occasion de s'exprimer.

La compréhension des raisons sociologiques de la rumeur passe par l'analyse du sentiment d'entre-soi qu'elle procure à ceux qui, par elle, partagent la divulgation d'une vérité cachée, la stigmatisation d'univers sociaux lointains ou rivaux et, souvent, la défiance à l'égard des informations « officielles » (Aldrin, 2005). Le contenu et la trajectoire sociale d'une rumeur éclairent toujours les univers sociaux où elle naît et s'épanouit, en dessinant en creux leurs représentations sur les frontières du secret (celles du pouvoir et des médias, notamment) et les figures de l'altérité. Dans les rues du Paris des Lumières (Farge, 1992), dans les campagnes françaises du XIX^e siècle (Ploux, 2003) comme aujourd'hui sur internet, les rumeurs sont des fragments libres de l'opinion que scrutent attentivement sociologues, services de renseignement et experts en conjoncture.

PHILIPPE ALDRIN

Bibliographie

- P. ALDRIN, *Sociologie politique des rumeurs*, Presses universitaires de France, Paris, 2005 ;
 G. ALLPORT & L. POSTMAN, *The Psychology of Rumor*, Holt and Co, New York, 1947.
 M. BALARD & al., *La Circulation des nouvelles au Moyen Âge*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1994.
 J.-C. CARON, *L'Été rouge. Chronique de la révolte populaire*, Aubier, Paris, 2002.
 A. CORBIN, *Le village des "cannibales"*, Aubier, Paris, 1990.
 S. DODD, « Diffusion is Predictable : Testing Probability Models for Laws of Interaction », in *American Sociological Review*, n° 20, p. 392, 1955.
 N. ELIAS & J. SCOTSON, *The Established and The Outsiders*, Sage, London, 1965 (*Logiques de l'exclusion*), traduction de P.-E. Dauzat, Fayard, Paris, 1997.
 G. FINE & R. ROSNOW, *Rumor and Gossip. The Social Psychology of Hearsay*, Elvesier, New York-Oxford-Amsterdam, 1976.
 A. FARGE, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Seuil, Paris, 1992.
 P. FROISSART, *La Rumeur. Histoire et fantasmes*, Belin, Paris, 2002.
 U. HANNERZ, « Gossip, Networks and Culture in a Black American Ghetto », in *Ethnos*, volume 1, n° 4, p. 35, 1967.
 J.-N. KAPFERER, *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Le Seuil, Paris, 1987 (rééd. 1995).
 C. KIRKPATRICK, « A Tentative Study in Experimental Social Psychology », in *American Journal of Sociology*, volume 38, n° 2, p. 439, 1932.
 G. LE BON, *La Psychologie des foules*, Presses universitaires de France, Paris, 1895 (rééd. 1995).
 G. LEFEBVRE, *La Grande Peur de 1789*, Armand Colin, Paris, 1932 (rééd. 1970).
 E. MORIN & al., *La Rumeur d'Orléans*, Le Seuil, Paris, 1969 (rééd. 1982).
 R. PAINE, 1967, « What is Gossip About ? An Alternative Hypothesis », in *Man*, volume 2, n° 2, p. 278, 1967.
 F. PLOUX, *De Bouche à oreille. Naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIX^e siècle*, Aubier, Paris, 2003.
 E. REMY, « Comment saisir la rumeur ? », in *Ethnologie française*, volume 23, n° 4, p. 591, 1993.
 J.-B. RENARD, *Rumeurs et légendes contemporaines*, Presses universitaires de France, Paris, 1999 (rééd. 2002).
 F. REUMAUX, *Toute la ville en parle. Esquisse d'une théorie des rumeurs*, L'Harmattan, Paris, 1994.
 G. TARDE, *L'opinion et la foule*, Presses universitaires de France, Paris, 1901 (rééd. 1989).